

Compte-rendu de la Commission Égalité du 1^{er} décembre 2022 :

Présent.es : Julie Anselmini, Marion Hanotel-Sauthoff, Brigitte Vallée, Michèle Molina, Bruno Mantel, Maria Castillo, Margaux Boisgontier, Camille Delahaie, Lou Broos, Laurence Trotin, Jason Marquand, Clémence Christin, Eric Osouf, Christ Odzembe-Lestango, Alexia Marais, Antoine Mahieu, Benjamin Le Laidier, Eléana Marie, Clément Baratin, Margot Cosson, Axel Bastard, Léo Garry, Adrien Doyotte, Zhelia Guibout, Bénédicte Bréard, Arnaud Travert, Aymma Letellier

Invité.es : Sébastien Courtin, CGT ; Claude Lafabrègue, FO ; Lucile Hertzog et Pauline Seiller, Ateliers du genre

Excusé.es : Anne Schneider, Alexandra Destais, Karine Bonafini Buhler, Mathilde Lechevrel, Anne-Solène Pépin, Laurine Boisgontier, Laurie Dienis, Baptiste Le Ny, Diane Masson, Orlane Berthe, Lou Besnier, Rose-Marie Hec, Nayaraq Mandet, Amy Wells, Catherine Lucas

1) Présentations : tour de table

Présentation de Brigitte Vallée, nouvelle référente en Sciences, et de chacune des personnes présentes. Marion Hanotel-Sauthoff indique que Myriam Ouhabi n'est plus sûre de continuer dans la Commission Égalité, et Maria Castillo indique qu'une étudiante de l'IAE, Marine Lasseur, lui a fait part de son souhait de candidater à la Commission Égalité mais qu'elle ne pouvait être présente à la réunion.

Présentation de la nouvelle Chargée de mission égalité Aymma Letellier arrivée en octobre, qui a pour missions principales la gestion de la cellule d'écoute mise en place à l'Université en septembre 2022, le déploiement des plans de formation et de sensibilisations ainsi que la mise en place de dispositifs contre le harcèlement et les discriminations.

Julie Anselmini annonce sa démission en tant que Vice-Présidente à l'Égalité mais indique qu'elle souhaite rester membre de la Commission Égalité, en tant que référente de l'UFR HSS avec Éric Osouf.

La procédure d'admission des nouveaux et nouvelles étudiantes au sein de la Commission est abordée, il y a un fort intérêt en droit où il y a eu 8 candidatures. L'objectif à terme est d'avoir environ le même nombre de référent.es membres du personnel et membres étudiants (il y a actuellement 18 membres du personnel). Nous allons travailler sur une nouvelle configuration possible en prenant en compte les nouvelles candidatures et les personnes déjà membres de la Commission.

2) Informations diverses

Présentation de la cellule d'écoute : Aymma Letellier présente la cellule d'écoute mise en place en septembre 2022 et un bref bilan de ce qui a déjà été mis en place.

Plusieurs personnes soulignent la nécessité d'étendre ce dispositif au harcèlement. Un groupe de travail est en effet déjà constitué au sein de l'Université pour travailler sur cet élargissement.

Bruno Mantel soulève un problème d'indépendance de la structure par rapport à la direction de l'établissement et le fait que les VP Égalité soient destinataires des messages de la cellule d'écoute. Julie Anselmini rappelle que le dispositif a été voté par le CT, que la cellule fonctionne et est active,

qu'un bilan sera fait et que l'on attend la désignation d'un.e référent.e VSS du CHSCT (futur CSA). Il est évident que les instances ont un droit de regard sur les questions de VSS, mais pour des raisons de confidentialité il est nécessaire de restreindre l'accès aux informations nominatives.

Sébastien Courtin appuie les propos de Bruno Mantel et indique que si le site internet présentant la cellule indique bien la présence des syndicats, ils ne sont pas mentionnés individuellement. Il indique également que les invitations des syndicats aux réunions devraient être faites sur les adresses syndicales et non pas les adresses personnelles. Il indique enfin qu'il sera souhaitable de faire un bilan à la fin de l'année.

Aymma Letellier lui répond qu'un répertoire va être mis sur le site internet, dans lequel les syndicats seront présents, et que l'on prend en compte le fait qu'il faut passer par l'adresse mail du syndicat quand ils sont invités. Un bilan annuel de la cellule d'écoute est effectivement prévu.

Information sur la précarité menstruelle : Arnaud Travert explique que cette question avance, des distributeurs ont été commandés et seront installés dans les bibliothèques universitaires. Il y aura des contrats étudiants pour approvisionner, et une fois les distributeurs mis en place l'objectif est d'étendre cela aux bâtiments d'enseignement.

Margaux Boisgontier indique que les distributeurs sont arrivés mais pas encore installés. Elle précise que le second objectif est que ces distributeurs soient sur tous les sites universitaires et que la réflexion est en cours. La question de la distribution de protections réutilisables est en cours également. Laurence Trotin précise qu'elle a fait un point avec le directeur des SCD, cela demande plus de temps car il faut penser aux sites délocalisés et qu'une réflexion est mise en place sur le meilleur endroit possible (soit dans les toilettes femmes, soit à proximité des toilettes pour respecter le non-genré) ; pour les distributions elle a entamé un dialogue avec les associations, notamment avec l'AGORAE et le Bureau d'aide alimentaire du Campus 2, qui pourra favoriser la distribution des protections, ainsi qu'un travail avec Sangsationnelle et Dans Ma Culotte.

Bilan des actions du 25 novembre : Arnaud Travert revient sur les différentes actions menées au sein de l'Université à l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Pour rappel, il y avait un séminaire ERIBIA menée par Amy Wells sur le thème de la justice reproductive à l'UFR LVE le 24 novembre ; une journée dédiée à la lutte contre les VSS à l'Université par l'UFR SEGGAT le 24 novembre (table-ronde sur les VSS, diffusion du documentaire Briser le Silence des amphis, échanges sur les questions juridiques, ...) menée par Clémence Christin et Margaux Boisgontier ; la diffusion du documentaire « In the Name of Your Daughter » le 24 novembre au soir à l'Amphi Daure sur l'excision et les mariages forcés en Tanzanie ; un temps d'échange au Campus 2 le 25 novembre, organisé par Main Violette et Arnaud Travert ; la diffusion du documentaire JUSTICE ! le 25 novembre au soir à l'Amphi Daure, documentaire sur le parcours judiciaire (ou non) des VSS, une rencontre juste avant avec les associations, et un échange avec les protagonistes du documentaire. Pour les documentaires, on note une quarantaine de personnes présentes pour le jeudi soir, et une grosse centaine pour le vendredi soir.

Le bilan est que sur ces temps de sensibilisation il y a assez peu de monde mais ça permet d'échanger et créer des réseaux. Différentes difficultés sont soulevées : en raison du contexte des partiels et des élections étudiantes les 24 et 25 novembre, il est difficile de mobiliser les étudiant.es qui « croulent » sous les informations de l'Université et lisent peu leurs mails, la communication n'a parfois pas bien

été anticipée, la messagerie Zimbra n'est pas attrayante. La communication à certains endroits est arrachée, il faudrait des endroits protégés par exemple avec une vitre.

Les solutions envisagées sont :

- un appui plus fort des institutions et des enseignants, une sensibilisation du corps enseignant sur ces questions car même en les mobilisant, très peu viennent et/ou repartagent l'information
- des tractages papier (ce qui permet également d'échanger à l'oral et discuter des thématiques VSS)
- insérer ces informations dans les guides d'accueil des étudiant.es
- une plus large communication (même si cela a été fait dans la newsletter étudiante, la revue Traits d'union, dans un mail à toute la communauté, et sur les réseaux sociaux, mais en version papier cela permettrait peut-être d'augmenter l'impact) ; communiquer dans les RU et au CROUS, notamment les restaurants et cafétérias sont des endroits d'échanges où les étudiant.es vont régulièrement ; l'information passe souvent mal, par exemple le jour même il y a le Forum Santé Sexuelle et l'information n'a quasiment pas circulé + n'était pas complète
- banaliser toute ou partie de cette journée du 25 novembre pour permettre aux étudiant.es et membres du personnel d'assister aux différents événements proposés
- proposer une mallette de supports physiques et une fiche questions/réponses, à aller chercher par exemple à la Direction Administrative, car certain.es se sentent démunis.es parfois pour présenter différentes informations
- Revenir sur la diffusion de Violentomètres, une discussion sera amorcée à ce sujet.

3) Présentation de la CPED

Anne Schneider n'était pas présente pour présenter son rôle au sein de cette Conférence, ce point est reporté.

4) Mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration d'un guide à destination des parents

Pour rappel un projet de guide à destination des parents est en cours au sein de l'Université, à destination des personnels comme des étudiant.es. L'objectif est de renseigner les parents ou futurs parents sur leurs droits, la possibilité d'aménagements de temps de travail ou des études, la présence de crèches et d'autres modes de garde, etc.

Ce guide peut être élaboré en lien avec le rectorat qui travaille également sur cette question, même s'il faut deux guides différents à terme. Les CIDFF pourront également participer. Il est important de mutualiser nos ressources, informations et documents. Des guides ont aussi été rédigés dans d'autres Universités et pourront servir de base de départ.

Un appel à candidatures a été fait pour la rédaction de ce guide. Lou Broos et Léo Garry se proposent pour être dans ce Groupe de Travail. D'autres personnes peuvent a posteriori contacter les VP égalité ou la Chargée de mission Égalité pour travailler sur le Guide, l'idée est de l'avoir rédigé d'ici cet été.

5) Remplacement de Jessica Mange comme référente de l'université auprès de l'Observatoire national des discriminations dans l'ESR (ONDES)

ONDES est l'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur (<https://ondes.univ-gustave-eiffel.fr/>)

Jessica Mange était référente de l'Université auprès de cet observatoire mais elle quitte ses fonctions de référente Égalité. Michèle Molina s'est proposée pour être à son tour référente auprès d'ONDES. Jessica Mange devait présenter le dispositif de mentorat en psychologie ou en sciences, Brigitte Vallée pourrait alors le faire. Maria Castillo indique qu'aucun retour du travail de Jessica Mange au sein d'ONDES n'a été transmis à la Commission Égalité ; Aymma Letellier ayant assisté aux deux derniers groupes de travail sur les discriminations, elle transmettra à la Commission ses comptes-rendus.

Arnaud Travert mentionne également l'étude ACADISCRl, une étude sur les discriminations dans l'ESR, dont deux résultats ont déjà été présentés, dont une qui est de la taille de l'Université de Caen. Les équipes d'enquête recherchent deux autres Universités à enquêter, Arnaud Travert les a contactées pour savoir si cela les intéresse d'étudier l'Université de Caen.

6) Point sur les besoins de formation des membres de la commission égalité

Certain.es membres de la cellule d'écoute n'ont pas encore été formé.es. Une réunion de débrief de la cellule d'écoute aura lieu en janvier, la date pressentie est le 3 janvier de 10h30 à 12h. Elle sera l'occasion de revenir sur les différentes écoutes faites par les membres de la cellule et de faire un point sur ce qui fonctionne ou non, et donc sur les besoins d'amélioration de la cellule d'écoute et les besoins de formation de ses membres.

7) Formation en PSSM les 26 et 27 juin, choix d'une nouvelle date pour la dernière réunion de la Commission Égalité de l'année

Une formation en Premiers Secours et Santé Mentale a été proposée par Mathilde Lechevrel, Vice-Présidente en Charge de Sport, de la Santé et de la Qualité de vie. Elle aura lieu les 26 et 27 juin 2023 et pourra être proposée à une quinzaine de personnes (d'autres sessions auront lieu après).

Pour le moment, seules deux personnes sont intéressées. Les inscriptions sont à envoyer dès maintenant car si peu de personnes de la Commission Égalité ou de la cellule d'écoute sont intéressées, d'autres membres de la Communauté Universitaire pourront en bénéficier. Les inscriptions sont à adresser à Aymma Letellier (aymma.letellier@unicaen.fr).

La date de cette formation implique de reporter la date de la réunion de la Commission Égalité qui devait avoir lieu le 26 juin, elle aura donc lieu le 29 juin à 14h en salle Henry Bernard.

8) Discussions autour de la charte anti sexisme

Une Charte Égalité existe déjà au sein de l'Université, elle a été votée par le CA en 2016 et vise à engager l'ensemble de la Communauté Universitaire en faveur de l'égalité et contre le sexisme.

Deux membres des Ateliers du genre viennent présenter un projet de réécriture de la Charte qui a été amorcé en 2017 par les Ateliers du Genre, SL-Caen et Sud-Éducation. Lucile Hertzog et Pauline

Seiller reviennent sur la genèse de cette réécriture, qui avait commencé en 2017 lors d'un contexte d'affaires de bizutage, de harcèlement et de violences. Cette proposition de charte a été retravaillée depuis, en prenant en compte les évolutions de l'Université sur ces différents sujets.

Elles notent l'importance cependant d'appuyer sur le caractère contraignant de la Charte, et son insuffisance sur les questions d'homophobie et de transphobie, ainsi que sur la formation des étudiant.es et personnels.

Il est proposé de commencer la discussion d'abord sur les différents articles touchant aux engagements, puis de revenir ensuite sur le préambule. L'idée est que la Charte soit votée par le CA et qu'elle soit largement diffusée et signée par le plus grand nombre, qu'un rappel soit fait de tous les engagements et objectifs et que l'on aille au-delà de ce qui est déjà fait.

Article 1 :

Suppression de la volonté d'abolir toute division genrée des espaces sanitaires, car une loi oblige à avoir des sanitaires séparés de la sorte. Il existe déjà des sanitaires non-genrés au sein de l'Université, le VP Égalité et la Chargée de mission Égalité vont chercher à les référencer.

Prénom d'usage : Il faut rajouter à l'alinéa proposé que le changement de prénom d'usage concerne aussi les personnels, et pas seulement les étudiant.es.

Une discussion sur le respect du prénom d'usage, notamment pour les personnes trans, est engagée. L'Université autorise le changement du prénom d'usage, mais ce changement n'est pas toujours respecté, notamment par les enseignant.es. On pourrait imaginer que les directions administratives transmettent l'information lorsqu'il y a une transition, pour éviter les mégenrages, avec une note d'information pour les personnes qui ne connaissent pas bien ces enjeux.

Article 2 :

Il faut supprimer le terme de « signataires » qui n'est pas à jour, et changer la formulation « culture du viol » pour expliciter ce dont il s'agit. Cette formulation est remplacée par « Les préjugés sexistes et la banalisation des violences sexuelles (du sexisme ordinaire au viol) ».

Il devra y avoir une discussion sur l'engagement des syndicats des personnels à signer ce texte, les sections syndicales de l'université pourraient le signer, mais pas les syndicats en tant que tels. On précise dans le texte « Les organisations des personnels et des étudiant.es ».

Article 3 :

On remet la formulation précédente à la place de « culture du viol ».

Article 4 :

L'article proposé est très limitatif. Il faudrait rédiger un nouvel article sur, de façon large, les « relations pédagogiques » avec un accent sur les situations d'encadrement (thèse, stage, projet, mémoire, ...) et mis en avant des risques des activités et événements, festifs ou non. On élargit aux

événements des personnels comme les colloques. Une discussion a lieu sur les risques liés aux Week-Ends d'Intégration, avec objectif de sensibiliser en amont et la possibilité de saisir la cellule d'écoute si besoin. Il faut également sensibiliser au droit à l'image, car c'est un moyen utilisé pour accentuer les violences.

Article 5 :

Julie Anselmini demande à supprimer le tiret entre « Anti » et « Sexisme » ; et supprimer le futur pour l'Université « mettra » et « soutiendra » car c'est déjà le cas. On peut aussi mentionner les formations « sur le sexisme et les VSS » et pas uniquement sur le sexisme.

Article 6 :

L'instance garante de la charte est la Commission Égalité. Elle est composée de représentant.es étudiant.es et des personnels de façon à être représentative des différentes composantes de l'université, visant à représenter les différents sites de l'université ainsi que les différents départements. Elle se réunit une fois par trimestre.

En matière de VSS une cellule d'écoute est quant à elle chargée de recueillir les signalements, les plaintes et témoignages : cellule-ecoute@unicaen.fr. Les messages reçus sur cette adresse sont gérés par les VP Égalité et la Chargée de Mission Égalité, qui demandent à un binôme d'écouter la personne ayant saisi la cellule. Les membres de la cellule d'écoute sont formés à moitié de personnels de santé et de membres de la Commission Égalité formés à l'écoute des victimes de VSS.

La Vice-Présidence à l'Égalité est chargée au sein de la direction de l'Université, avec un.e Chargée de mission Égalité, de veiller au bon respect de cette charte.

Article 7 :

Il faut remplacer par « les équipes de direction des composantes et des services ».

Arnaud Travert et Aymma Letellier se chargent de rédiger une nouvelle trame de charte. Pour la rédaction du nouvel article 4 sur les relations pédagogiques, des propositions de rédaction sont les bienvenues.

Une discussion est amorcée sur le préambule de la Charte. Certain.es plaident pour l'importance du préambule et son rôle de sensibilisation des signataires, l'importance de la définition de ce dont on parle et combat, d'autres affirment qu'un tel préambule ne sera jamais voté en CA car il est trop idéologique, d'autres refuseront de signer un tel texte. Julie Anselmini propose que lors de la prochaine réunion de la Commission, on reprenne les différents articles proposés, qu'on fasse un point sur ce préambule pour savoir s'il fait consensus au sein même de la Commission, l'idée est de faire un vote.

9) Questions diverses

-Les membres de la Commission peuvent envoyer à la Vice-Présidence à l'Égalité et/ou à la Chargée de mission Égalité des points qu'ils et elles veulent aborder à l'Ordre du jour de la Commission.

-En janvier, une réunion aura lieu entre les personnes qui veulent organiser le 8 mars, pour des questions budgétaires notamment, une visio sera sûrement mise en place pour permettre aux sites distants d'y assister

-Les membres de Main Violette nous informent qu'une réunion de présentation du projet de Maison des Femmes dans le Calvados a lieu le soir même, et qu'ils et elles font le lien entre les porteurs du projet de l'Université, et vont tenir au courant la Commission de l'avancée de ce projet

-On revient sur la Charte anti-sexisme lors de la prochaine réunion